



Direction Générale

Département du Val de Marne
Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 22 juin 2022

Conseillers en exercice	43
Présents	29
Représentés	10
Absents	4

Votes	
Pour	39
Contre	/
Abstention	/

Le vingt-deux juin deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 14 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, COHEN Rachel, LORES Monique, BANCE Stéphane, FADLI Hafida, HABI Hacène (jusqu'à 21h20), BOLLE-DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, LANTERNIER Lucie (jusqu'à 21h25), DESROCHES Damien, JUHEL Françoise, DESPRES Catherine, LUC Nadine (jusqu'à 20h55), AOUMMIS Hassan, GUILLAUME Didier, ESSONE MENGUE Terence, HUTIN Sébastien.

Étaient représenté-e-s :

M FONDENEIGE Matthias	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
Mme DIMNET Jocelyne	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
M CHIRANE El Arbi	mandat à Mme HACHE Bénédicte
M. OMRANE Alain	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme BEZACE Mathilde	mandat à M. Kristian BOLLE-DALLIAH
M. BOURVEN Julien	mandat à Mme SASU Hancès
Mme LANTERNIER Lucie (à partir 21h25)	mandat à M DESROCHES Damien
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande (jusqu'à 21h25)	mandat à Mme LANTERNIER Lucie
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme LUC Nadine (à partir 20h55)	mandat à M. GUILLAUME Didier

Étaient absents : Mmes LEMOINE Nathalie, BENKAHLA Malika, M HABI Hacène (à partir de 21h20), Mme MARTIN Mélissande (à partir de 21h25)

Secrétaire de séance : M. DESROCHES

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité de la Préfecture de Créteil le

..... 01 JUILLET 2022

de la publication le

..... 01 JUILLET 2022

O B J E T

Subvention exceptionnelle accordée à la FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE pour l'inauguration du centre technique national au parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi et pour l'organisation des championnats de France du 7 au 10 juillet 2022

**Subvention exceptionnelle accordée à la FEDERATION FRANCAISE
DE SKI NAUTIQUE pour l'inauguration du centre technique national au parc
interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi et pour l'organisation des
championnats de France du 7 au 10 juillet 2022.**

La Fédération Française de Ski Nautique & de Wakeboard représenté par son président M. Patrice MARTIN, vient d'ouvrir son tout nouveau « Centre Technique National FFSNW Guy LEPRINCE » doté d'un téléski-nautique de très haut niveau, Le « Kable », en plein cœur du Parc des Sports de Choisy - Paris - Val-de-Marne.

Après 2 années perturbées par la crise sanitaire qui ont retardé son ouverture, l'année 2022 se présente comme le point de départ du plan de la Fédération afin de favoriser l'accès aux pratiques de glisse pour toutes et tous.

Dans ce cadre, la Fédération Française de Ski Nautique organise l'inauguration des locaux et les championnats de France du 7 au 10 juillet 2022.

En outre, elle propose un partenariat avec les écoles de la ville et un forfait de 100 pass découvertes de l'activité Kable pour le grand public.

La Fédération Française de ski nautique sollicite le soutien de la ville en termes de logistique et de moyens financiers

LE CONSEIL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2122.29,

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2022

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Evènements, Sports, Jeunesse, Vie associative, Citoyenneté,

Considérant la volonté de favoriser le sport sur la commune, et de d'encourager les enfants à découvrir de nouvelles discipline,

D É L I B È R E

Article 1 : Décide de verser une subvention de 5 000 € à la Fédération Française de ski Nautique et de Wakeboard dont le siège social se situe au Parc Interdépartemental du Parc des Sports de Choisy - Plaine Sud - Chemin des Bœufs- 94000 CRÉTEIL

Article 2 : Dit que l'inscription budgétaire nécessaire au paiement figure au budget primitif 2022

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication. La juridiction compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance le 22 juin 2022

Pour extrait conforme
Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

